

RÉSOLUTION N° 488

**PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN OEUVRE DES RÉSOLUTIONS DE LA
SEIZIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE
L'AGRICULTURE ET DES TRENTE-DEUXIÈME ET TRENTE-TROISIÈME RÉUNIONS
ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Dix-septième réunion ordinaire,

VU :

Les documents : a) IICA/JIA/Doc. 365 (13), « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Seizième réunion ordinaire du Conseil », et b) IICA/JIA/Doc. 366 (13), « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions des Trente-deuxième et Trente-troisième réunions ordinaires du Comité exécutif »,

CONSIDÉRANT :

Que les rapports de progrès susmentionnés montrent que la Direction générale de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) a exécuté de manière satisfaisante les résolutions adoptées lors de la Seizième réunion ordinaire du Conseil et qu'elle s'est acquittée adéquatement des tâches nécessaires pour mettre en œuvre les résolutions adoptées lors des Trente-deuxième et Trente-troisième réunions ordinaires du Comité exécutif,

DÉCIDE :

D'adopter les rapports intitulés : a) « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Seizième réunion ordinaire du Conseil », et b) « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions des Trente-deuxième et Trente-troisième réunions ordinaires du Comité exécutif ».